

Module I

Psychocorporel et neuro...

Le travail des mémoires dans le trauma

Objectif général

Comprendre le traumatisme pour mieux accompagner les patients vers un état d'intégration.

Objectifs pédagogiques / Aptitudes

A l'issue de la formation, le stagiaire doit être capable de :

- Repérer et être à l'écoute des patients souffrant de stress post traumatique ;
- faire la différence entre Mémoire traumatique et Mémoire autobiographique ;
- Etre informé des chemins de résolution du trauma.

Programme pédagogique / Compétences

- Conséquences du Trauma au niveau Psyché/Corps ;
- Impact de l'événement traumatique sur les branches sympathiques et parasympathiques du système nerveux autonome ;
- Observer les systèmes de défense mises en place par le patient ;
- Décodage des manifestations corporelles et émotionnelles liées à la mémoire traumatique.
- Chemin de résolution du trauma (installation de Ressources) ;
- Développer chez le patient une attitude de Pleine Conscience et d'Observation

Méthodes pédagogiques

- Exposés ;
- Mises en situation.

Moyens, supports remis aux apprenants

- Document pédagogique.

Evaluation

Formative en cours de session.

Formatrice :

Christine Follain

Tél : 06 20 48 93 89

Mail : chrissomatotherapeute@gmail.com

Pré requis

- Avoir suivi les modules G et H pour les stagiaires ;
- Être Somatothérapeute ou psycho en Méthode CAMILLI® ;
- Être déjà thérapeute dans une autre méthode.

Public

- Stagiaires Somato ;
- Somatos en exercice ; Psychos en exercice ;
- Thérapeutes d'autres méthodes.

Session

Dates et durée : les 6, 7, 8 mars 2026, soit 21h.

Tarifs pédagogiques :

Cycle SOMATO en Méthode CAMILLI : 451 €

Praticiens adhérent Institut CAMILLI : 416 €

Non-adhérent 488€

Dans le cadre d'une prise en charge, demander tarif et devis au secrétariat

Lieu : Chatou (78) ou autre lieu suivant nombre de stagiaires.

Hébergement : En non-résidentiel.

Accessibilité aux personnes en situation de handicap : Oui suite à entretien préalable.

Autres informations

Groupe de 8 à 16 personnes. Inscription par envoi du règlement au secrétariat. Règlement remboursé intégralement si le nombre minimum d'inscrits n'est pas atteint à J-30. Inscriptions ouvertes toute l'année, consulter calendrier et CGV sur : <https://institutcamilli.fr/>